

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**États financiers**  
*30 juin 2016*

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Table des matières**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

---

	<i>Page</i>
<b>Rapport des auditeurs indépendants</b>	
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière .....	1
État des résultats .....	2
État de l'évolution de l'actif net .....	3
État des flux de trésorerie .....	4
<b>Notes complémentaires</b> .....	5
Tableau 1 – Achats en gros – Matériel d'orientation et de promotion .....	13
Tableau 2 – Programme de rabais .....	14
Tableau 3 – Services relatifs au Guide étudiant .....	15
Tableau 4 – Programme Réseau-santé étudiant national .....	16
Tableau 5 – Programme vacances-travail .....	17

---

## Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services au 30 juin 2016, ainsi que de ses résultats, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Observations*

Nous attirons l'attention sur la note 18 des états financiers, qui indique qu'une erreur d'un exercice antérieur a été corrigée dans l'exercice considéré.

Ottawa (Ontario)

5 juillet 2017

*MNP LLP*

Comptables professionnels agréés


Experts-comptables autorisés


**MNP**  
LLP

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**État de la situation financière**  
*Au 30 juin 2016*

	2016	2015 <i>Après retraitement (note 18)</i>
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie	570 786	514 255
Créances clients et autres débiteurs (note 3)	1 601 275	1 838 925
Sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. (note 4)	229 761	204 805
Avances à des apparentés (note 5)	926 383	863 119
Charges payées d'avance	282 192	416 697
Stocks (note 6)	408 162	264 546
	4 018 559	4 102 347
Immobilisations corporelles (note 7)	169 012	161 639
Actifs incorporels (note 8)	94 602	156 636
Certificat de placement garanti (note 9)	-	29 792
	4 282 173	4 450 414
<b>Passif</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	808 672	256 998
Avances à recevoir d'apparentés (note 5)	469 315	412 435
Dépôts au titre de programmes (note 11)	188 507	223 099
	1 466 494	892 532
<b>Actifs nets</b>		
Fonds non affectés (note 12)	2 706 583	3 448 786
Fonds de défense juridique (note 12)	109 096	109 096
	2 815 679	3 557 882
	4 282 173	4 450 414

Au nom de l'exécutif national,

  
 \_\_\_\_\_  
 Président

  
 \_\_\_\_\_  
 Trésorière

# Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services

## État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2016

	2016	2015
<b>Produits</b>		
Achats en gros - Matériel d'orientation et de promotion (tableau 1)	401 715	466 760
Programme de rabais (tableau 2)	86 872	108 700
Services relatifs au Guide étudiant (tableau 3)	417 695	538 060
Produits financier	1 697	7 990
Cotisations des membres	1 001 674	1 125 313
Divers	-	589
Programme Réseau-santé étudiant national (tableau 4)	211 327	594 712
Redevances à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. (note 4)	5 828	9 300
Services – Site Web	-	420
Programme vacances-travail (tableau 5)	1 199 921	1 200 703
	3 326 729	4 052 547
<b>Charges</b>		
Administration et frais de bureau	263 440	92 076
Amortissement des immobilisations corporelles	33 527	34 067
Amortissement des actifs incorporels	71 634	43 605
Créances irrécouvrables	1 668	-
Achats en gros - Matériel d'orientation et de promotion (tableau 1)	460 135	513 458
Communications	23 459	17 145
Répartition aux organismes provinciaux	201 944	188 954
Répartitions aux groupes membres - Caucus national des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	21 029	14 298
Programme de rabais (tableau 2)	417 621	461 635
Services relatifs au Guide étudiant (tableau 3)	524 342	649 191
Adhésions et rayonnement	116 632	134 763
Divers	13 263	5 237
Réunions des membres de l'exécutif national	28 968	18 936
Rémunération des membres de l'exécutif national	54 238	47 945
Assemblées générales nationales	130 429	130 769
Programme Réseau-santé étudiant national (tableau 4)	129 683	131 210
Honoraires professionnels	95 879	198 470
Loyer	14 051	13 619
Programme vacances-travail (tableau 5)	1 282 471	1 303 499
Services – Site Web	246 469	265 819
	4 130 882	4 264 696
<b>Insuffisance des produits sur les charges avant les autres éléments</b>	(804 153)	(212 149)
<b>Autres éléments</b>		
Produit lié à un règlement (note 13)	150 000	-
Charge liée à un règlement (note 13)	(88 050)	-
Recouvrement du solde à recevoir de Voyages Campus (note 14)	-	76 310
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	(742 203)	(135 839)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

	<i>Fonds de défense juridique</i>	<i>Fonds non affectés</i>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice, présenté antérieurement</b>	<b>109 096</b>	<b>3 448 786</b>	<b>3 557 882</b>	<b>3 635 388</b>
<b>Correction d'une erreur (note 18)</b>	-	-	-	58 333
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice, après retraitement</b>	<b>109 096</b>	<b>3 448 786</b>	<b>3 557 882</b>	<b>3 693 721</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	-	<b>(742 203)</b>	<b>(742 203)</b>	<b>(135 839)</b>
<b>Actif net à la clôture de l'exercice</b>	<b>109 096</b>	<b>2 706 583</b>	<b>2 815 679</b>	<b>3 557 882</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**État des flux de trésorerie**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>		
<b>Fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(742 203)	(135 839)
Amortissement des immobilisations corporelles	34 130	37 638
Amortissement des actifs incorporels	71 634	43 605
Créances douteuse	1 668	-
Intérêts courus sur certificat de placement garanti	(1 697)	(347)
	(636 468)	(54 943)
Variation des comptes du fonds de roulement		
Créances clients et autres débiteurs	235 982	(638 581)
Sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc.	(24 956)	94 707
Stocks	(143 616)	73 094
Charges payées d'avance	134 505	(353 848)
Créditeurs et charges à payer	551 674	(62 075)
Dépôts au titre des programmes	(34 592)	(37 039)
	82 529	(978 685)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement :</b>		
<b>Financement</b>		
Avances à des apparentés	(63 264)	(665 026)
Avances reçues d'apparentés	56 880	200 391
	(6 384)	(464 635)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement :</b>		
<b>Investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(41 503)	(37 706)
Acquisition d'actifs incorporels	(9 600)	(156 176)
Produit de la disposition d'un certificat de placement garanti	31 489	-
	(19 614)	(193 882)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :</b>		
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	56 531	(1 637 202)
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	514 255	2 151 457
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	570 786	514 255

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services

## Notes complémentaires

Exercice clos le 30 juin 2016

---

### 1. Constitution et nature de l'organisme

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services (la « FCEE-Services » ou l'« Organisme ») a été constituée sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Organisme est un organisme sans-but lucratif, exonéré d'impôts qui fournit des services visant à permettre à ses membres de réaliser des économies. Ses membres sont des étudiantes et étudiants postsecondaires canadiens.

L'Organisme tire ses produits principalement des cotisations versées par les étudiantes et étudiants des universités et des collèges. Chaque campus universitaire et collégial se prononce sur l'adhésion à la Fédération dans le cadre d'un référendum.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif énoncées à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables au Canada, suivant les principales méthodes comptables ci-après.

#### **Comptabilisation des produits**

La Fédération utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des cotisations des membres sont en fonction du nombre d'étudiants faisant partie du syndicat étudiant. Ces produits sont gagnés sur la base des sessions scolaires des membres, soit généralement les sessions d'automne, d'hiver et d'été, lorsque les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les redevances reçues de Merit Travel Ventures (« Merit ») sont comptabilisées selon un pourcentage convenu des ventes brutes de voyages intérieurs aux étudiants par Merit. Les produits sont comptabilisés lorsque le service se rapportant au voyage est rendu et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations au programme Réseau-santé étudiant national sont reçues annuellement de l'administrateur du régime et comptabilisées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits relatifs aux achats en gros, au Programme de rabais (ISIC) et au Guide étudiant sont comptabilisés à titre de produits lorsque la propriété est transférée à l'acheteur et que les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les revenus provenant du Programme vacances-travail (PVT) sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services se rapportant au voyage ont été rendus, que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée. Les encaissements non reçus relatifs au PVT sont comptabilisés en tant que dépôts au titre des programmes dans l'état de la situation financière.

Les produits financier et les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

#### **Répartition des charges**

L'organisme participe à divers programmes de services aux étudiants. Les coûts associés à chacun de ces programmes sont constitués des frais liés au personnel, des frais des locaux et d'autres charges directement liées à la mise en œuvre du programme. L'Organisme engage également des charges de fonctionnement général qui sont courantes pour assurer son administration et celle de ses programmes.

La Fédération impute les salaires et les avantages sociaux en proportion des heures consacrées par le personnel à chaque programme.



**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Notes complémentaires**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

---

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Actif net grevé d'une affectation interne**

La Fédération maintient un fonds d'actifs nets grevés d'une affectation interne appelé Fonds de défense juridique.

Les fonds non affectés comprennent les produits et les charges de la Fédération liés à la prestation du programme et aux activités administratives.

Le Fonds de défense juridique a été établi à titre de fonds d'actifs nets grevés d'une affectation interne pour stabiliser les frais juridiques d'un exercice sur l'autre. Les apports versés dans ce fonds ne peuvent servir à un autre usage sans l'approbation de l'exécutif national.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

	<b>Méthode</b>	<b>Taux</b>
Immeuble	Méthode du solde dégressif	5 %
Matériel informatique	Méthode linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Méthode linéaire	Durée du bail
Matériel de bureau	Méthode du solde dégressif	25 %

La valeur comptable des immobilisations corporelles est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'une immobilisation corporelle n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

	<b>Méthode</b>	<b>Taux</b>
Logiciels	Méthode linéaire	3 ans

La valeur comptable des actifs incorporels est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif incorporel n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif incorporel sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moindre des deux montants. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts d'achèvement et des coûts de vente estimatifs.

**Apports reçus sous forme de services**

Des bénévoles consacrent du temps pour aider la Fédération à remplir son mandat. Puisqu'il est difficile d'établir leur juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Notes complémentaires**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

***Instruments financiers***

L'Organisme comptabilise ses instruments financiers lorsqu'il devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à leur valeur comptable ou d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ».

La Fédération évalue ultérieurement ses actifs et ses passifs financiers au coût amorti.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de la trésorerie, des certificats de placement garanti, des créances clients et autres débiteurs, des sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. et des avances à des apparentés.

Les passifs financiers évalués au coût amorti se composent des créditeurs et charges à payer et des avances reçues d'apparentés.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir un instrument financier sont ajoutés à ce dernier et amortis selon la méthode linéaire.

***Dépréciation d'actifs financiers***

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indications de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou par l'ajustement du compte de provision, à la condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée antérieurement. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges.

***Incertitude relative à la mesure***

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la durée de vie des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les hypothèses utilisées pour établir la valeur des actifs à long terme, l'évaluation des charges à payer, l'évaluation des cotisations des membres, l'évaluation des stocks et l'évaluation des créances clients.

Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont présentés dans l'insuffisance des produits et des charges au cours des périodes où ils sont apportés.

**3. Créances clients et autres débiteurs**

	2016	2015
Créances clients	1 562 514	1 829 513
Taxes de vente à recouvrer	157 407	128 058
<hr/>		
Provision pour créances douteuses	1 719 921 (118 646)	1 957 571 (118 646)
<hr/>		
	1 601 275	1 838 925
<hr/>		

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Notes complémentaires**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

**4. Sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc.**

Merit Travel Ventures Inc. administre le Programme vacances-travail (PVT) et agit à titre d'agent canadien pour la vente de cartes d'identité internationales des étudiants (ISIC) dans le cadre du Programme de rabais.

	2016	2015
Perte au titre du PVT assumée par Merit	(5 360)	(50 942)
Perte au titre du programme ISIC assumée par Merit	(59 078)	(39 025)
Redevances à payer à la Fédération	1 665	4 424
Débiteurs au titre du PVT et charges payées d'avance administrées par Merit	62 264	(27 365)
Créditeurs au titre du PVT et produits reportés administrés par Merit	(78 070)	126 138
Paiement relatif aux pertes liées aux programmes PVT et ISIC assumées par la Fédération	308 340	191 575
	<b>229 761</b>	<b>204 805</b>

Au cours de l'exercice, une redevance de 5 828 \$ (9 300 \$ en 2015) a été facturée à Merit Travel Ventures Inc. relativement à son volume d'affaires attribuable à sa relation avec la Fédération. La redevance est calculée selon un pourcentage des ventes brutes de voyages intérieurs aux étudiants qui sont enregistrées par Merit.

La Fédération a versé à Merit un montant de 15 209 \$ (26 987 \$ en 2015) à titre de commission pour la délivrance de cartes dans le cadre du Programme de rabais. La Fédération a versé à Merit un montant de 119 992 \$ (120 070 \$ en 2015) à titre de commission pour l'administration du Programme vacances-travail.

La somme à recevoir de Merit est remboursable sur demande, ne porte pas intérêt et ne comporte aucune modalité de remboursement fixe.

**5. Avances versées à des apparentés/reçues d'apparentés**

Chaque fédération d'étudiantes et d'étudiants provinciale compte des membres au sein de l'exécutif national qui contrôle la Fédération. Les fédérations affiliées en Colombie-Britannique et en Ontario fournissent des services à la Fédération moyennant une rétribution établie en fonction du nombre de membres de la Fédération dans leur province respective. La rétribution n'est pas versée aux organismes provinciaux tant que les cotisations respectives n'ont pas été reçues. Au cours de l'exercice, la Fédération a attribué des montants de respectivement 104 888 \$ (104 472 \$ en 2015) et 28 026 \$ (25 924 \$ en 2015) à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario et à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique. Ces montants sont inclus dans l'état des résultats.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est contrôlée par le même exécutif national que la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services. Au cours de l'exercice, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants a facturé à la Fédération un loyer de 12 600 \$ (12 600 \$ en 2015) pour les locaux à bureaux servant au Programme Réseau-santé étudiant national, et un loyer de 12 600 \$ (12 600 \$ en 2015) pour la location de bureaux.

Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés.

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Notes complémentaires**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

**5. Avances versées à des apparentés/reçues d'apparentés (suite)**

Les avances ne portent pas intérêt, ne sont pas garanties et sont remboursables sur demande.

**Avances à des apparentés**

	2016	2015 <i>Après retraitement (note 18)</i>
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants	855 237	863 119
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique	71 146	-
	926 383	863 119

**Avances reçues d'apparentés**

	2016	2015
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario	469 315	361 607
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique	-	50 828
	469 315	412 435

**6. Stocks**

	2016	2015
Cartes de rabais d'étudiants	157 527	133 847
Vêtements achetés en gros	250 635	130 699
	408 162	264 546

Le coût des stocks comptabilisés en tant que charge s'est établi à 546 642 \$ (599 566 \$ en 2015) et est compris dans les charges liées au programme de rabais et aux achats en gros-matériel d'orientation et de promotion.

**7. Immobilisations corporelles**

	Coût	Amortissement cumulé	2016 Valeur comptable nette
Terrain	16 898	-	16 898
Immeuble	181 849	80 818	101 031
Matériel informatique	237 191	186 108	51 083
Matériel de bureau	85 674	85 674	-
Améliorations locatives	30 101	30 101	-
	551 713	382 701	169 012

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Notes complémentaires**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

**7. Immobilisations corporelles (suite)**

	Coût	Amortissement cumulé	2015 Valeur comptable nette
Terrain	16 898	-	16 898
Immeuble	181 849	75 495	106 354
Matériel informatique	195 688	157 301	38 387
Matériel de bureau	85 674	85 674	-
Améliorations locatives	30 101	30 101	-
	510 210	348 571	161 639

**8. Actifs incorporels**

	2016	2015
Logiciels	283 701	308 954
Amortissement cumulé	(189 099)	(152 318)
	94 602	156 636

**9. Certificat de placement garanti**

Le certificat de placement garanti porte intérêt au taux de 0,73% (0,78% en 2015) par année et arrive à échéance en juin 2016. Ce certificat est détenu à titre de garantie pour les cartes de crédit de la Fédération.

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

	2016	2015
Créditeurs	720 331	192 013
Charges à payer	78 061	64 985
Salaires à payer	10 280	-
	808 672	256 998

Les salaires à payer comprennent les montants dus aux agences gouvernementales totalisant 4 319 \$ (néant en 2015).

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Notes complémentaires**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

**11. Dépôts au titre des programmes**

Les dépôts au titre des programmes sont composés des encaissements provenant du Programme vacances-travail et des Services relatifs au Guide étudiant qui ne remplissent pas les critères de comptabilisation des produits. La comptabilisation de ces montants à titre de produits est reportée aux périodes où les dépenses précisées sont engagées. Les variations du solde des dépôts au titre des programmes se présentent comme suit :

	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	223 099	260 138
Montant reçu au cours de l'exercice	188 507	223 099
Moins : montant comptabilisé à titre de produits pendant l'exercice	(223 099)	(260 138)
Solde à la clôture de l'exercice	188 507	223 099

**12. Actif net**

L'Organisme n'a procédé à aucune affectation au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent.

**13. Règlement**

Au cours de l'exercice, la Fédération a conclu une entente prévoyant la réception d'un montant que lui devait un apparenté. Par conséquent, le montant à recevoir de l'apparenté et le montant à payer ont été comptabilisés dans les états financiers de l'exercice. Il n'y a aucune indication du moment où les fonds à recevoir de l'apparenté seront reçus ni du moment du règlement.

**14. Sommes à recevoir de Voyages Campus**

La Fédération est le principal et premier créancier garanti inscrit de Voyages Campus, pour la totalité des actifs. Lors de l'exercice 2010, une baisse de valeur a été comptabilisée afin de ramener la créance à sa valeur recouvrable estimative.

Au cours de l'exercice, une somme de néant (76 310 \$ en 2015) a été reçue.

La Fédération a reçu un avis du syndic chargé du cas de Voyages Campus lui indiquant qu'aucun autre actif n'avait besoin d'être remis.

**15. Répartition des charges**

Les charges administratives liées aux salaires et aux avantages sociaux de 15 359 \$ (34 421 \$ en 2015) ont été réparties comme suit :

	2016	2015
Programme de rabais	11 513	20 017
Services relatifs au Guide étudiant	3 846	14 404
	15 359	34 421

**16. Instruments financiers**

Dans le cadre de ses activités, la Fédération détient un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que la Fédération n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de marché ni d'illiquidité important découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

**Risque de crédit**

La Fédération est exposée au risque de crédit relativement à ses actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière. L'exposition de la Fédération au risque de crédit est attribuable aux créances clients et autres débiteurs, aux sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. et aux avances à des apparentés. La direction est d'avis que le risque de crédit ne constitue pas un risque important pour les autres actifs financiers, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

**Risque d'illiquidité**

Les créiteurs et charges à payer ainsi que les avances à recevoir d'apparentés présentent un risque d'illiquidité pour la Fédération. Le risque d'illiquidité est le risque que la Fédération soit incapable de régler ses obligations envers ses créanciers lorsqu'elles viennent à échéance. La Fédération atténue son exposition au risque d'illiquidité en s'assurant de documenter le moment où les paiements autorisés arrivent à échéance et en maintenant un solde de trésorerie adéquat pour rembourser les fournisseurs et charges à payer et les autres créiteurs. La direction est d'avis que le risque d'illiquidité ne constitue pas un risque important pour la Fédération, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

**Valeur comptable des actifs financiers par catégorie**

La valeur comptable des actifs financiers de la Fédération évalués au coût amorti s'élève à 3 328 205 \$ (3 450 896 \$ en 2015).

**17. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. C'est le cas notamment de certaines charges du dernier exercice liées aux programmes d'achats en gros, de rabais et de réseau santé, qui ont dû être réaffectées pour se conformer à la présentation de l'exercice considéré.

**18. Correction d'une erreur**

Au cours de l'exercice, la Fédération a déterminé qu'une résolution sur les cotisations avait été conclue, mais que celle-ci n'avait pas été comptabilisée dans les produits de l'exercice 2012.

L'erreur a été corrigée dans le solde d'ouverture des actifs nets de l'exercice 2015. Les montants retraités pour les chiffres comparatifs touchés de 2015 sont présentés ci-après.

<b>Incidence nette sur les soldes d'ouverture de l'état de la situation financière antérieurs à l'exercice clos le 30 juin 2015</b>	<b>Total</b>
<b>Avances à des apparentés</b>	
Augmentation nette	58 333
<b>Actif net à l'ouverture de l'exercice</b>	
Augmentation nette	58 333

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Tableau 1 – Achats en gros – Matériel d'orientation et de promotion**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Produits</b>	<b>401 715</b>	<b>466 760</b>
<b>Charges</b>		
Achats en gros	441 236	481 536
Expédition	9 833	31 922
Salaires et avantages sociaux	9 066	-
	<b>460 135</b>	<b>513 458</b>
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>(58 420)</b>	<b>(46 698)</b>



**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Tableau 2 – Programme de rabais**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

	2016	2015
<b>Produits</b>	<b>86 872</b>	<b>108 700</b>
<b>Charges</b>		
Administration et frais de bureau	32 427	45 941
Publicité et promotion	94 270	73 012
Commissions	15 209	26 987
Communications	30 694	9 860
Programme de rabais sur l'achat de cartes	117 180	121 525
Honoraires professionnels	12 000	12 000
Loyer	10 200	10 200
Frais de déplacement	4 155	4 629
Salaires et avantages sociaux	101 486	157 481
	<b>417 621</b>	<b>461 635</b>
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>(330 749)</b>	<b>(352 935)</b>

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Tableau 3 – Services relatifs au Guide étudiant**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

	2016	2015
<b>Produits</b>		
Guide étudiant – Recouvrement	417 695	530 415
Guide étudiant – Publicité	-	7 645
	<b>417 695</b>	<b>538 060</b>
<b>Charges</b>		
Guide étudiant – Impression	437 797	596 608
Divers	1 732	860
Expédition	25 564	31 555
Salaires et avantages sociaux	59 249	20 168
	<b>524 342</b>	<b>649 191</b>
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>(106 647)</b>	<b>(111 131)</b>

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Tableau 4 – Programme Réseau-santé étudiant national**  
*Exercice clos le 30 juin 2016*

	2016	2015
<b>Produits</b>	<b>211 327</b>	<b>594 712</b>
<b>Charges</b>		
Administration et frais de bureau	13 829	116
Amortissement	603	470
Divers	15 544	3 510
Réunions des membres de l'exécutif national	1 870	3 252
Assemblées générales nationales	7 506	2 548
Loyer	14 238	14 238
Soutien	678	35 561
Salaires et avantages sociaux	75 415	71 515
	<b>129 683</b>	<b>131 210</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>81 644</b>	<b>463 502</b>

**Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services**  
**Tableau 5 – Programme vacances-travail**

*Exercice clos le 30 juin 2016*

	2016	2015
<b>Produits</b>	<b>1 199 921</b>	<b>1 200 703</b>
<b>Charges</b>		
Administration et frais de bureau	10 889	14 603
Publicité et promotion	19 911	13 921
Amortissement	-	3 098
Créances douteuses		-
Commissions	119 992	120 070
Communications	31 588	26 776
Conférences	3 039	2 436
Divers	2 085	-
Honoraires professionnels	20 400	20 400
Loyer	104 130	99 759
Coûts d'arrivée et de départ liés au Programme vacances-travail	606 606	666 805
Frais de déplacement	4 923	5 859
Salaires et avantages sociaux	358 908	329 772
	<b>1 282 471</b>	<b>1 303 499</b>
<b>Excédent des charges sur les produits</b>	<b>(82 550)</b>	<b>(102 796)</b>